



# CONSEIL MUNICIPAL

## Commune de Saint Paul le Jeune



**SÉANCE du vendredi 28 mai 2021**

**compte-rendu N°11/05/2020**

Le 28 mai 2021, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul le Jeune se sont réunis à 20h30 à la salle des fêtes de la commune de Saint Paul le Jeune, sur la convocation qui leur a été adressée par M Thierry Bruyere-Isnard maire, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

BRUYERE-ISNARD THIERRY, AMBROSINO ERIC, BERNARD JULIEN, CHALVET CATHY, DELORME DAVID, DUSAUTOIR JOANNE, LAURANT THIERRY, MARGOTTON MAGALIE, RODIER MURIEL, SERAIDARIAN NATHALIE, SOLIGNAC MICHELLE, RIO JEAN-LUC.

**Absents excusés :** ANTONIOTTI DANIELE, BLANCHART-DABROWSKY NOEMIE, BRUNDO JEAN,

**PROCURATIONS :** JEAN BRUNDO A THIERRY BRUYERE-ISNARD, DANIELE ANTONIOTTI A JOANNE DUSAUTOIR

**La séance s'est tenue sans public en visio en direct sur la page facebook de la mairie**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 09 avril 2021
- 3- Renouvellement de la canalisation de distribution d'eau potable au hameau du Frigolet
- 4- Fleurissement des lavoirs et mise en valeur du patrimoine : Permis de végétaliser
- 5- Exonération location du domaine public pour les restaurants et les bars
- 6- Attribution des subventions 2021
- 7- Création de deux postes de service civique
- 8- Mise en place de la signalétique commerciale et des services au coeur du village
- 9- Lancement de la plaquette d'information " Saint Paul le Jeune, porte de l'Ardèche"
- 10- Election du 3ème adjoint suite à démission de Mme Antoniotti de ses fonctions de 3ème adjointe
- 11- Indemnités de fonctions du 3ème adjoint
- 12- Appel à dons pour ériger sur la place de la commune une oeuvre d'artistes en mémoire de Yann Thomas "l'homme qui rêvait ses vélos"
- 13- Participation financière des communes pour la scolarisation des élèves provenant de communes hors du RPI Banne /Saint Paul le Jeune
- 14- Informations diverses
  - Plaqué réseau téléphonique bruyante sur la départementale avenue Jean Radier
  - Les travaux de la route de Banne (eau et assainissement)
  - La réserve communale de sécurité civile
  - Organisation des élections départementales et régionales
  - La gendarmerie de Saint Paul le Jeune est-elle menacée ?
  - Les festivités de l'été

Monsieur Le Maire fait l'appel des membres présents, le nombre de membres présents est de 12, le conseil municipal peut siéger valablement. Il précise que Jean Brundo donne procuration au Maire et que Daniele Antoniotti donne procuration à Joanne Dusautoir.



### 1 - Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire souhaite rajouter un point à l'ordre du jour. Ce point a été traité en réunion de travail et oublié dans l'ordre du jour. Il s'agit du point suivant :

-Participation financière des communes pour la scolarisation des élèves provenant de communes hors du RPI Banne /Saint Paul le Jeune. Ce point sera rajouté en point 13.

Les questions diverses passant au point 14.

Monsieur le Maire propose d'adopter l'ordre du jour ainsi modifié

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

### 2- Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 09 avril 2021

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques ou des erreurs à propos de ce compte-rendu. Pas de remarques.

Monsieur le Maire propose l'adoption du compte-rendu

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

### 3- Renouvellement de la canalisation de distribution d'eau potable au hameau du Frigolet

Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'approbation du dossier de renouvellement de la canalisation en eau potable du centre ancien du hameau du Frigolet. Ce dossier permettra de demander les subventions nécessaires à cette réalisation : Agence de l'eau, Département, Préfecture, Région.

Cette délibération permettra au Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires. Il précise que les études ne permettent pas d'envisager un assainissement collectif de part la situation du hameau mais aussi de part la situation des maisons elles mêmes qui ont des assainissements autonomes en contre-pente. Cela nécessiterait une station de relevage pour franchir le col de la Croix-Rouge, mais aussi des pompes de relevage individuelles.

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

### 4- Fleurissement des lavoirs et mise en valeur du patrimoine : Permis de végétaliser

Pour répondre à un souhait de plusieurs administrés souhaitant fleurir leur quartier, les lavoirs ou d'autres lieux de la commune, il est proposé une convention ou charte. Ce "permis de végétaliser" permet de répondre à cette attente et de définir dans quelles conditions, un habitant peut fleurir et entretenir un espace public. La commune est d'accord également pour octroyer un budget fleurissement à toutes personnes souhaitant s'engager dans cette démarche. La signature de cette convention permettra d'officialiser ce partenariat.

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

## 5- Exonération location du domaine public pour les restaurants et les bars

Comme l'année dernière, la commune souhaite soutenir l'activité commerciale et plus particulièrement les restaurants et les bars très impactés par la crise du COVID 19. Monsieur le Maire propose d'exonérer les bars et les commerces du prix de location du domaine public devant leurs commerces.

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

## 6- Attribution des subventions 2021

Comme chaque année le conseil municipal a étudié en réunion de travail les demandes de subventions des associations. Afin de garder toute impartialité dans les décisions prises, un vote se fera pour chaque demande de subvention car des élus sont parfois membres de ces associations ou très proches familialement.

Avant de passer au vote, Monsieur le Maire rappelle de d'importantes dépenses ont été effectués au cabanon des chasseurs. A savoir 25 902 euros de travaux. Si on tient compte de la prise en charge en partie par le SDE, le montant à charge pour la commune s'élève à 8 787 euros. C'est pour cette raison qu'il ne sera pas donné suite, cette année, à la demande de subvention de l'ACCA.

Nom de l'association	Montant proposé	Ne participe pas au vote	Contre	Abstention	Pour
USSPJ	1 500 €	1			13
LOU PELOU OVALIE	850 €				14
TCVSP TENNIS	850 €				14
PARPAILLOUS	700 €				14
FLORIBUNDA	600 €	1			13
ACCA	0 €				14
LA BOULE ST PAULIENNE	600 €	1			13
LES CHATS LIBRES	1 075 €			1	13
COMITE DES FETES	600 €				14
FREQUENCE 7	300 €				14
FESTIVAL DES CONTES	3 000 €	3		2	9
COLLEGE DES VANS	150 €				14

## 7- Création de deux postes de service civique

Afin de mettre en œuvre certaines actions, il est possible de recruter des services civiques. Pour cela, il est nécessaire d'avoir l'autorisation du conseil municipal. Des démarches seront ensuite faites auprès de la préfecture afin de recevoir l'agrément.

Nous travaillons actuellement sur les fiches de postes. Les missions pourraient être les suivantes :

-Animation auprès des jeunes avec élaboration d'un projet et mise en place d'un conseil municipal des jeunes.

-Animation autour de la biodiversité et du patrimoine

-Animation autour la l'agriculture de proximité

Le conseil municipal souhaite recruter deux services civiques

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

## 8- Mise en place de la signalétique commerciale et des services au coeur du village

M Rio adjoint en charge de la communication explique la nécessité de mettre en place rapidement une signalétique verticale afin de donner plus de lisibilité aux commerces et aux différents services de proximité et cela, sans attendre l'aménagement de la place. L'emplacement idéal semble être sur la départementale à proximité du croisement devant la boucherie avec un revoie signalétique vers le crédit agricole pour signaler les commerces et services du haut du village. Les devis sont en cours.

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

## 9- Lancement de la plaquette d'information " Saint Paul le Jeune, porte de l'Ardèche"

M Rio en charge de la communication fait également un point étape sur la plaquette qui est en préparation et qui remplacera le traditionnel agenda devenu un peu obsolète. Nouvelle présentation du village avec des photos surprenantes. L'idée est d'offrir aux habitants et surtout aux nouveaux arrivants un document utile pour la vie quotidienne. Parution de la brochure mi-juin. Merci aux commerçants locaux d'avoir, par leur contribution financière, participé à la fabrication de cette plaquette qui sera rééditée et mise à jour chaque année

## 10- Election du 3ème adjoint suite à démission de Mme Antoniotti de ses fonctions de 3ème adjointe

Monsieur le Maire précise que Mme Antoniotti démissionne de ses fonctions d'ajointe et reste conseillère municipale. C'est pour des raisons de santé qu'elle préfère démissionner de ses fonctions d'ajointe. Après un débat et des précisions sur les missions que Monsieur le Maire souhaite donner au nouvel adjoint Monsieur Thierry Bruyere-Isnard demande s'il y a un ou des candidats au poste de 3ème adjoint. Il est alors procédé à un vote à bulletins secrets.

Magalie Margotton	Julien Bernard	Nathalie Séraidarian	Abstentions
9	2	1	2

Magalie Margotton est élue 3ème adjointe

## 11- Indemnités de fonctions du 3ème adjoint

Monsieur le Maire propose d'attribuer la même indemnité que les autres adjoints en fonction  
Indemnité de fonction du 3ème adjoint : 10,7 en % de l'indice brut maximal.

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

## 12- Appel à dons pour ériger, sur la place de la commune, une oeuvre d'artistes en mémoire de Yann Thomas "l'homme qui rêvait ses vélos"

Monsieur le maire rappelle le décès de Yann Thomas fabriquant de vélo hors du commun. Les vélos de " La salamandre" ont acquis une renommée nationale et bien au delà.

Il précise qu'il a rencontré les enfants de Yann avec leur mère pour proposer un projet artistique lui rendant hommage. Cette oeuvre sera réalisée par un artiste local sur la thématique du vélo. Ils sont très favorables au

projet. Le budget sera environ de 4000 euros. Pour mettre en œuvre ce projet, il est proposé de faire un appel à dons sur une plateforme de crowdfunding sur laquelle une collectivité locale peut s'inscrire.

Monsieur le Maire propose de lancer toutes les opérations nécessaires à ce projet

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

### **13- Participation financière des communes pour la scolarisation des élèves provenant de communes hors du RPI Banne /Saint Paul le Jeune**

Monsieur le Maire précise qu'avec Joanne Dusautoir, chargée des affaires scolaires, a été étudié la possibilité de demander aux communes dont les enfants sont scolarisés à Saint Paul le Jeune, de participer financièrement au fonctionnement de l'école. En faisant le point sur toutes les dépenses, il est proposé au conseil municipal de fixer la participation des communes à un montant de 1 000 euros annuels et par enfant.

Le Maire de Banne a été informé de notre démarche et va procéder de la même façon. De ce fait, nous aurons au sein du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) une politique commune.

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

### **14 - Informations diverses**

#### **-Plaqué réseau téléphonique bruyante sur la départementale avenue Jean Radier**

Après de nombreuses tentatives de la part de Jean Luc Rio auprès d'Orange et malgré une première réparation qui s'est avérée défectueuse, la plaque sonore a, enfin, été réparée. Mr Rio précise que toute personne est à même de signaler sur le site de France Télécom, des anomalies de ce type. Les usagers du bar et les riverains sont enfin soulagés !

#### **-Les travaux de la route de Banne (eau et assainissement)**

Les travaux ont débuté et se prolongeront jusqu'à la fin du mois de juin. Une signalétique a été mise en place par l'entreprise Boyer avec des feux tricolores.

#### **-La réserve communale de sécurité civile**

Un point est fait sur la possibilité de mettre en œuvre une réserve communale de sécurité civile. Une réunion a eu lieu à Banne, il y a quelques temps, en présence du sous-préfet. Il s'agit de constituer un groupe de bénévoles qui facilite l'action des pompiers dans des situations de crise comme les incendies, les pluies torrentielles et autres catastrophes. Julien Bernard, conseiller municipal, complète la présentation du dispositif. Il s'agit aussi d'actions de sensibilisation auprès de la population et de vigilance. La question de mettre à disposition du matériel comme des véhicules est complexe et onéreuse. L'idée de s'associer à plusieurs communes peut être une possibilité.

#### **-Organisation des élections départementales et régionales**

Elles auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021. Dans le cadre du covid 19, elles se dérouleront à la salle des fêtes. A cet effet, les panneaux d'affichage des candidats ont été disposés à proximité de la salle des fêtes. Ces panneaux sont numérotés et l'affichage est règlementé.

#### **-La gendarmerie de Saint Paul le jeune est-elle menacée ?**

Au cours du dernier conseil communautaire, La gendarmerie est venue expliquer les orientations stratégiques pour les années à venir. Les locaux actuels des Vans et de Saint Paul le Jeune sont privés. La gendarmerie achèterait un terrain et ferait construire une nouvelle caserne. Il semble que la volonté de la Gendarmerie est

de regrouper, au sein d'une même unité, tous les gendarmes et du coup la gendarmerie de Saint Paul le Jeune serait supprimée.

Le Maire précise qu'il est intervenu pour exprimer sa désapprobation sur la politique mise en œuvre. Progressivement les services disparaissent de nos villages. Cathy Chalvet, conseillère municipale et conseillère communautaire, précise certains points. La gendarmerie confirme que les effectifs seraient sans doute maintenus et peut-être renforcés. Cela restant hypothétique. La crainte est la disparition purement et simplement de la caserne, comme cela s'est fait sur d'autres territoires proches.

#### **-Aménagement du cœur du village :**

L'architecte est venue ce vendredi 28 mai matin, jour de marché, pour se rendre compte de l'extension de ce dernier, à prendre en compte dans l'organisation de la place. Les croquis et les esquisses sont prêts et seront présentés à l'ensemble du conseil municipal prochainement. Les habitants seront en suite informés et consultés sur les propositions faites par l'architecte. Monsieur le Maire rappelle que la colonne vertébrale est la voie douce. Une fois le projet arrêté, nous pourrions commencer par étape et certains travaux pourront être faits directement par la commune.

#### **- Aménagement de la place :**

L'association « la Boule Saint Paulienne » a été sponsorisée par une entreprise pour l'organisation des championnats de la saison. Les employés communaux ont préparé la place. Un gravillonnage fin a été ensuite mis en place. Il s'agit d'un aménagement temporaire qui ne préfigure en rien la future organisation de la place. Il est toutefois important d'être attentif aux demandes de cette association qui crée de l'animation tout au long de l'année.

#### **- Etat de la route du Mazel :**

Les habitants de Banne et plus particulièrement du Mazel se plaignent de l'état de la route sur la partie commune de Saint Paul le Jeune. Le conseil municipal de Banne nous propose d'acheter cette partie de la commune. Monsieur le Maire a répondu négativement, il rencontrera le Maire de Banne pour trouver un terrain d'entente pour une prise en charge équitable du linéaire à refaire sur cette route.

#### **- Les activités de l'été :**

Jean Luc Rio rappelle et salue les efforts et les initiatives prises par des associations comme la Zumba, les Mairaines et la Boule Saint Paulienne qui, pendant la crise du covid-19, ont assuré de nombreuses activités cette année.

Les habitants de St Paul seront informés des festivités à venir sur Illiwap et Facebook.

On peut citer entre autres :

La Fête de la musique, animée par un ensemble d'associations et par la commune.

2 représentations théâtrales en juin

Le feu d'artifice du 13 juillet

Les contes éclatés en juillet

Les Jeudis de l'été

La Fête votive

Le trail de l'automne



Le Maire

Le secrétaire de séance

Thierry Bruyere-Isnard

*Thierry BRUYERE-ISNARD*



Thierry Laurant

